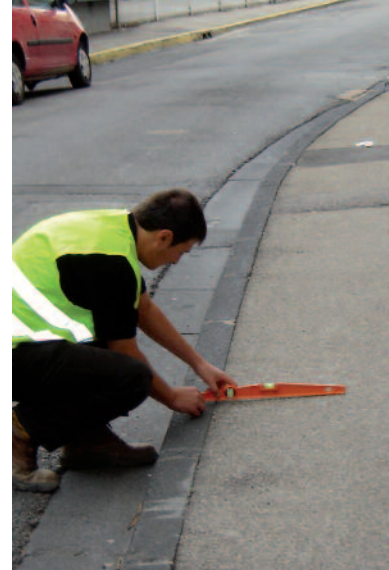


DIAGNOSTICS RÉGLEMENTAIRES



Accessibilité handicapé
Mesure d'un devers

**Prélever
Analyser
Diagnostiquer
Recommander**

Les obligations réglementaires obligent les propriétaires ou gestionnaires de patrimoine intervenant dans les secteurs public ou privé sur des bâtiments et/ou des infrastructures à diagnostiquer et à mettre en conformité leur patrimoine.

GINGER CEBTP met en œuvre ses savoir-faire et ses moyens scientifiques et techniques afin d'assurer une assistance pragmatique et efficace aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans la définition de solutions optimales.



Etat des lieux d'Accessibilité
de la voirie

■ SAVOIR-FAIRE

■ ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

GINGER CEBTP a défini des méthodologies simples et précises qui permettent :

- Une prise en compte des besoins et des caractéristiques spécifiques de chaque commune
- La mise en base de données des relevés terrains
- Une analyse et le calcul des indices d'accessibilité pour chaque rue et ERP
- Des préconisations de travaux de mise en conformité et leur chiffrage (calcul de l'enveloppe globale des travaux)
- La hiérarchisation et la programmation des travaux
- L'élaboration de schéma directeur de mise en accessibilité
- Des formations adaptées (personnels d'accueil, personnels techniques)

■ GESTION DU RISQUE AMIANTE

La diversité des utilisations de la fibre d'amiante (plus de 3000 applications dans les produits du bâtiment), rendent le diagnostic du risque pour la santé particulièrement complexe. La maîtrise du problème

amiante exige une expertise à toutes les étapes, sous peine d'aggraver le risque au lieu de le résoudre.

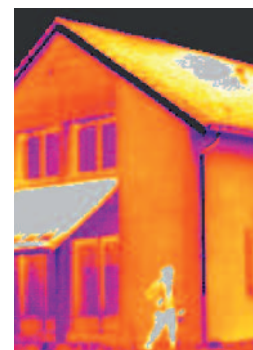
- Inspection sur site
- Prélèvement et identification des matériaux suspects
- Plate-forme collaborative multi-sites
- Gestion des priorités d'action, aide à la décision
- Assistance technique à Maître d'ouvrage
- Prise en compte globale de la gestion des polluants du patrimoine

■ DIAGNOSTIC TERMITE

Il permet à l'expert de déterminer si un immeuble ou une partie d'immeuble est infesté et d'évaluer l'extension de l'infestation.

La conduite du diagnostic termites suit généralement le déroulement logique suivant, en 3 étapes, qui permet de "pister" les infestations de termites souterrains :

- Enquête de voisinage, afin d'évaluer le risque d'infestation par des termites du site contrôlé
- Examen du non bâti et de l'extérieur du bâtiment : si il y a un jardin, la présence de termites peut être recherché au niveau des arbres, souches, poteaux, etc.
- Examen du bâti, en commençant par les parties en contact avec le sol (cave, sous-sol, vide sanitaire), puis en remontant étage par étage, jusqu'aux combles.

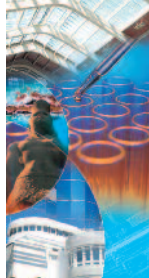


Thermographie infra rouge



Mesure acoustique
in situ au sonomètre

Vous aider à construire l'avenir



Contacts

Siège social

12, av. Gay Lussac - ZAC de la Clef S-Pierre
78990 ELANCOURT
Tél. : 01 30 85 24 00

Direction Régionale et commerciale Ile de France

Tél. : 01 30 85 23 00
Elancourt
Tél. : 01 30 85 37 00
Fax : 01 30 85 21 30
Email : cebtp.commercial@gingergroupe.com

Direction Régionale Ouest Nantes

Tél. : 02 40 92 18 71
Fax : 02 40 92 06 10
Email : cebtp.nantes@gingergroupe.com

Direction Régionale Normandie Rouen

Tél. : 02 35 76 08 98
Fax : 02 35 76 09 84
Email : cebtp.rouen@gingergroupe.com

Direction Régionale Sud-Ouest Atlantique Bordeaux

Tél. : 05 56 12 98 10
Fax : 05 56 13 07 31
Email : cebtp.bordeaux@gingergroupe.com

Direction Régionale Sud-Ouest Méditerranée Toulouse

Tél. : 05 62 87 11 60
Fax : 05 62 20 03 48
Email : cebtp.toulouse@gingergroupe.com

Direction Régionale PACA Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 99 27 00
Fax : 04 42 99 27 35
Email : cebtp.aix@gingergroupe.com

Direction Régionale Centre-Est Lyon

Tél. : 04 72 79 59 59
Fax : 04 72 79 59 58
Email : cebtp.lyon@gingergroupe.com

Direction Régionale Nord Bethune

Tél. : 03 21 56 43 43
Fax : 03 21 68 19 99
Email : cebtp.bethune@gingergroupe.com

Direction Régionale Est Strasbourg

Tél. : 03 88 81 20 50
Fax : 03 88 81 21 50
Email : cebtp.strasbourg@gingergroupe.com

Direction de la Communication Paris

Tél. : 01 56 69 19 40
Fax : 01 56 69 19 71
Email : contact@gingergroupe.com

■ DIAGNOSTIC PLOMB

Il vise à identifier toute présence de peinture au plomb, sa concentration, son état de dégradation et l'état du bâti. Ces éléments permettent de déterminer s'il y a exposition au plomb, c'est à dire un risque pour la santé des occupants et des ouvriers.

■ DIAGNOSTIC DE PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES (DPE) ET AUDIT ÉNERGÉTIQUES

Le DPE donne un état thermique de l'habitat par une étiquette énergie (classement de A à G) et une étiquette climat (quantité de gaz à effet de serre GES) et recommande des actions d'économie d'énergie. L'audit énergétique est plus poussé que le DPE. Il permet d'avoir une meilleure connaissance de l'énergétique du bâtiment et propose des scénarios d'amélioration en vue d'obtenir des objectifs fixés de réduction d'énergie.

■ DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE

Le diagnostic acoustique peut s'opérer dans plusieurs domaines différents :

- dans le bâtiment : contrôler par la mesure la conformité aux réglementations acoustiques en termes d'isolement au bruit aérien ou au bruit de choc entre locaux, l'isolement de façade, ainsi que les niveaux sonores émis par les équipements
- dans l'environnement : contrôler la conformité des installations (classées ou non) soumis aux arrêtés préfectoraux ou au décret relatif au bruit de voisinage
- dans l'industrie : contrôler l'exposition au bruit des travailleurs conformément au code du travail.

GINGER CEBTP accompagne ses diagnostics de préconisations dans chacun de ces domaines.

■ QUELQUES RÉFÉRENCES

- **Diagnostiques d'Accessibilité**
 - Ville de Lille Romainville, Sevrans, Saint-Chamond, Haubourdin...
 - Ministère de la justice : audit de tous les bâtiments du territoire national
 - Ministère des Finances : audit de 500 sites
 - Centre hospitalier Guillaume Régnier (35)
 - Université de Nantes
 - SNCF : Gare de Douai
 - LA POSTE : audit de 200 bureaux de poste
- **Diagnostiques Amiante-Plomb-Termite**
 - Ministère de la Défense & Marine Nationale (Patrimoine Région Méditerranée, Papeete, Normandie)
 - Organismes divers (CRAM, CPCAM, CAF...)
 - Patrimoine de collectivités (nombreuses villes : Avignon, Nice, Reims, Niort, Angoulême, Bourgoin, Saint-Etienne, Montreuil)
 - Conseils Généraux : Seine Saint-Denis, ...
 - Patrimoine des OPAC (PARIS,...) Caisse des dépôts et consignation
 - Ministère de la culture (Opéra, Archive nationales...)
 - RATP, SNCF (1 million de m² de repérage sur Paris Rive Gauche)
 - APHP, 12 groupes hospitalier Nord
 - Hôpital Saint Louis
 - MINEFI Ministère des Finances
 - SEDIF
- **Diagnostiques énergétiques**
 - Ministère de la Défense : 276 bâtiments (Auvergne, Limousin, Site de Balard)
 - CRAM Midi Pyrénées
 - CNES : Cité de l'Espace à Toulouse
- **Diagnostiques acoustiques**
 - Logements Habitat
 - Le Perreux sur Marne, Levallois Perret, Romainville, Eglise de Bournezeau, Musée des Confluences à Alfortville,
 - Espaces Publics - Centres Culturels - Enseignement
 - Bâtiments publics des Villes de Paris, Boulogne et Toulouse
 - Bureaux de l'Assemblée Nationale
 - Hôpital de Pontoise
 - Industrie - Locaux Techniques - Machinerie - Ecran Anti Bruit - Chantiers
 - Pontoise, Bercy, Toufflers, Angoulême